

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2024-2025-2026

---

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le conseil municipal de Paspébiac adoptera le budget pour l'exercice financier **2024** et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi, 20 décembre 2023 à 19h à la salle multifonctionnelle du Centre culturel située au 7, boul. Gérard-D.-Levesque Est à Paspébiac.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### Résolution n° : 2023-11-303

Donné à Paspébiac, le 15 novembre 2023 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois  
Directeur général - Greffier